

Pôle	Cadre de vie et Développement durable
Service	Aménagement et esthétique urbaine
Cadres d'emplois	Ingénieur territorial ou technicien territorial
Rattachement hiérarchique	Directeur des services Techniques
Temps de travail	Temps complet : 38 heures par semaine
Lieu d'affectation	Pôle administratif et financier des ST
Encadrement	Oui – équipe pluridisciplinaire

Descriptif de l'emploi

Le ou la responsable du service Aménagement urbain pilote, organise et coordonne l'ensemble des activités relatives aux infrastructures urbaines de la collectivité. Il ou elle assure la gestion, l'entretien et le développement du patrimoine voirie, de l'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore (SLT) et des dispositifs de vidéosurveillance, dans un objectif de sécurité, de qualité de service et de maîtrise budgétaire.

Missions et activités principales

Gestion de la voirie

- Élaborer et suivre les programmes de travaux d'entretien, de réfection et d'aménagement des espaces publics.
- Réaliser le diagnostic du patrimoine et prioriser les interventions.
- Assurer le suivi des chantiers et des marchés publics de travaux.
- Gérer les autorisations de voirie et le traitement des signalements des usagers.

Éclairage public

- Assurer la gestion, l'entretien et la modernisation du réseau d'éclairage public
- Suivre le patrimoine d'éclairage (mâts, luminaires, armoires électriques)
- Piloter les actions de performance énergétique et de réduction des consommations.
- Assurer le suivi de la maintenance et des contrats d'exploitation.

Signalisation lumineuse tricolore (SLT)

- Assurer la gestion et l'entretien des équipements de signalisation tricolore.
- Suivre les contrats de maintenance et d'exploitation des carrefours à feux.
- Coordonner les interventions avec les services concernés en matière de sécurité routière.
- Étudier et suivre les demandes de création ou de modification des carrefours régulés.

Vidéoprotection

- Assurer la gestion, la maintenance et le développement du réseau de vidéoprotection.
- Programmer et suivre le déploiement des équipements.
- Coordination avec les services de police et le CSU (Centre de Supervision Urbaine).
- Veiller au respect de la réglementation applicable.

Management et pilotage transversal

- Encadrer, animer et organiser les équipes du service.
- Élaborer et suivre le budget, les marchés publics et les demandes de subventions.

- Assurer le reporting d'activité ainsi que la veille technique et réglementaire.
- Participer aux dispositifs d'astreinte et à la gestion des situations de crise.

Compléments d'informations

- Astreinte technique éventuelle (viabilité hivernale, gestion de crise).
- Déplacements fréquents sur le terrain.
- Relations fonctionnelles avec les élus, les autres services (police municipale, urbanisme, espaces verts), les concessionnaires et les entreprises prestataires.

Profil recherché

Formations et expériences souhaitées :

- Formation supérieure de niveau Bac +3 à Bac +5 en génie civil, travaux publics, électrotechnique ou équivalent.
- Expérience significative sur un poste similaire, idéalement en collectivité territoriale.
- Permis B requis.

Compétences techniques :

- Connaissances en voirie, réseaux, éclairage public et équipements urbains.
- Maîtrise de la réglementation, de la commande publique et des principes budgétaires.
- Pilotage de projets, de chantiers et management d'équipe.
- Utilisation des outils bureautiques et logiciels métiers (SIG, GMAO).
- Rédaction de documents et cahiers des charges techniques.

Qualités professionnelles :

- Sens de l'organisation, rigueur et réactivité.
- Capacité d'anticipation et de gestion des priorités.
- Aisance relationnelle avec les élus, les usagers et les partenaires.
- Sens du service public et disponibilité pour les astreintes et situations d'urgence.

Avantages du poste

- **Rémunération** : Régime indemnitaire RIFSEEP (IFSE + CIA) + 13ème mois.
- **Flexibilité et équilibre** : Télétravail possible (jours fixes ou flottants), 25 jours de congés annuels + 17 jours ARTT pour un poste à temps complet.
- **Avantages pratiques** :
 - Prise en charge de 75 % des transports ou forfait mobilité durable (jusqu'à 300 € par an).
 - Parking communal gratuit à proximité de la mairie.
 - Frigo connecté avec des plats qualité traiteur et géré via une application. Prise en charge de 49 % du prix du repas, jusqu'à 6 € maximum par jour.
- **Protection sociale** : Participation employeur à vos complémentaires santé labellisées (30 € par mois) et prévoyance (10 € par mois).
- **CNAS** : Accès aux prestations après 6 mois d'ancienneté.
- **Développement des compétences** : Accès à un dispositif d'accompagnement (CNFPT et plan de formation interne).
- **Accessibilité** : Transport en commun (RER A et E) et autoroute (A4 et A86) et nombreux bus.
- **Qualité de vie au travail** : Activités sportives et possibilité de rejoindre la chorale du conservatoire pendant la pause déjeuner.